



## Feuille de route 2025-2030 **ÉVITER L'INGÉRABLE, GÉRER L'INÉVITABLE**

Agir pour la justice climatique,  
construire notre capacité à faire  
face aux crises et renforcer la  
résilience de la Seine-Saint-Denis





## Entretien Croisé

### Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

### Magali Reghezza-Zitt

Géographe, maîtresse de conférences à l'Ecole Normale Supérieure, ancienne membre du Haut Conseil pour le Climat et détachée à la Cour des Comptes

**ST** • Le Département a adopté ses premiers engagements pour l'égalité environnementale face à l'urgence climatique en 2019 : ils se sont concrétisés par des plans sectoriels très volontaristes comme notre plan vélo, notre plan éco-collèges, le plan canopée, le plan de sobriété, le plan alimentaire territorial ou le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. Ils ont aussi suscité le développement de l'agriculture urbaine, la prise en compte accrue de l'économie circulaire dans nos projets d'aménagement, de construction et de rénovation. Et des innovations sociales, dans tous les domaines où nous agissons.

À l'heure d'actualiser nos engagements, on souhaitait bénéficier de votre regard sur notre projet. Les données scientifiques et sociales nous montrent qu'on doit accentuer nos efforts. Mais dans le même temps, on observe le recul des engagements à l'échelle internationale. On est aussi confrontés à un contexte national qui rend notre rapport à l'Etat instable, avec des projets de lois de finances qui, en 2025 comme en 2026, menacent nos capacités d'investissement. Enfin, nous avons une extrême-droite forte qui instrumentalise les crises, désigne l'écologie comme un bouc-émissaire de nos difficultés sociales et déroule une stratégie globale de prise de pouvoir.

**MRZ** • D'abord, il faut comprendre que **le climat qu'on a connu enfant, on ne le connaîtra plus jamais de notre vie**, parce que le réchauffement climatique est directement lié à l'accumulation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. La bonne nouvelle est que quand on arrête d'ajouter du CO<sub>2</sub>, le réchauffement stoppe. La mauvaise, c'est qu'on ne revient pas en arrière car on ne sait pas aller retirer le CO<sub>2</sub> accumulé depuis un siècle. Cela veut dire deux choses : ce sont les actions d'aujourd'hui qui déterminent le climat de demain ; comme on continue à ajouter toujours plus de CO<sub>2</sub>, le réchauffement se poursuit. Et ses conséquences sont de plus en plus dramatiques. Par exemple, les canicules deviennent plus précoces – si on dépasse les 2°C au niveau mondial, il fera très très chaud dès le mois de mai et possiblement jusqu'en octobre – leur durée, leur fréquence et leur intensité augmentent. Les nuits tropicales, où la température ne descend pas sous 20°C, sont plus nombreuses. Dans la prochaine décennie, les 40 degrés seront atteints fréquemment. En 2050, le 50°C sera possible à Paris. En 2050, l'été 2022 sera un été normal et si on continue sur la trajectoire d'émissions actuelles, en 2100, ce sera un été froid.

**“ Le climat qu'on a connu enfant, on ne le connaîtra plus jamais de notre vie ”**

**Donc il faut s'adapter, notamment pour éviter les décès, sachant qu'on meurt déjà de la chaleur et de ses conséquences en France et en Europe.** Si on arrive à la neutralité carbone en 2050, on est à peu près à 1,8°C de réchauffement à l'échelle mondiale la fin du siècle. Si on arrive à la neutralité carbone en 2070, on sera à peu près autour de 2°C à la fin du siècle. Rien n'est perdu si on agit maintenant. Actuellement, on est sur une trajectoire à 3,2°C. Cela voudrait dire 4°C pour la France, avec des étés qui pourraient être jusqu'à 8°C plus chauds qu'en 1900. Autrement dit, pour que **l'adaptation soit possible, c'est-à-dire qu'on évite des situations hors de contrôle et qu'on ait « seulement » à vivre des périodes caniculaires où il fait 45°C à l'ombre, il faut absolument réduire nos émissions pour stabiliser notre trajectoire de réchauffement à l'horizon 2050.** Ça, c'est ce qui est vraiment fort dans votre feuille de route : **vous avez compris qu'on doit s'adapter**

**parce que l'atténuation a échoué jusque-là, mais que si elle échoue trop, on ne pourra plus s'adapter car les bouleversements et les crises seront trop forts.** Donc, vous devez faire les deux en même temps et vous proposez des mesures qui permettent de s'adapter tout en décarbonant.

**“ Vous avez compris qu'on doit s'adapter parce que l'atténuation a échoué, mais que si elle échoue trop, on ne pourra plus s'adapter ”**

**ST** • J'ai envie d'aller plus loin : **c'est en répondant à la fois aux enjeux d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'on peut faire émerger du progrès social.** Notre ambition, c'est de réussir à « vivre avec » ces crises et ces bouleversements en continuant le combat pour la réduction des inégalités et des discriminations, c'est de réduire les pollutions et les nuisances tout en créant de l'emploi localement, c'est de répondre aux crises sans abandonner les populations les plus vulnérables. Nous voulons concilier adaptation, développement territorial, transition écologique et solidarités. Et favoriser l'émancipation citoyenne malgré les chocs et les stress climatiques, qui vont avoir des effets notables sur la santé mentale et la continuité de nos services publics, éducatifs notamment.

**“ Nous recherchons une transition juste : on veut faire émerger du progrès social tout en répondant aux enjeux climatiques ”**

Le territoire de la Seine-Saint-Denis est très singulier, et les enjeux que vous évoquez y résonnent spécifiquement. Notre territoire est dense, urbanisé, on y trouve moins d'espaces naturels qu'ailleurs en Île de France. C'est aussi le plus jeune et le plus pauvre de France métropolitaine. Ce qu'on voit moins, c'est que 260 000 personnes âgées de 60 ans et plus vivent en Seine-Saint-Denis. C'est plus que toute

la population de la Nièvre. Et on va vivre en une génération le doublement de nos 75 ans et plus, avec des personnes âgées qui, très souvent, n'ont pas de résidence secondaire à rejoindre en période de canicule, qui vivent dans des logements moins bien isolés, qui ont des plus faibles ressources et qui ont eu souvent, des vies plus dures, plus abîmées, plus difficiles et des métiers plus pénibles. Elles sont donc plus vulnérables aux effets des crises, ce qui explique la surmortalité en Seine-Saint-Denis à chaque canicule.

**MRZ** • **La plupart des solutions d'adaptation que vous avez retenues sont compatibles avec les solutions d'atténuation. Surtout, elles amènent du mieux-être.** Car il n'y a aucune incompatibilité entre transition et amélioration des conditions de vie. C'est plutôt le contraire. Un exemple : les jeunes de Seine-Saint-Denis ont envie d'entreprendre et la transition écologique est une opportunité extraordinaire pour créer des emplois non délocalisables et de l'activité économique favorable à l'amélioration du logement, de l'alimentation, de l'accès aux transports, aux soins, à l'école. On va avoir besoin de métiers manuels pour rénover, électrifier, végétaliser, recycler, réemployer : jardiniers, électriciens, couturiers, cuisiniers, fontainiers, maçons, etc. Mais on va aussi avoir besoin de professionnels de la petite enfance ou du soin aux personnes dépendantes et âgées pour faire face aux vagues de chaleur ou aux épisodes de pluie intense.

**ST** • Complètement d'accord ! Je suis convaincu que la transition écologique ne se fera que si nos habitants y trouvent leurs intérêts, notamment en termes de création d'emplois : ce ne sont ni des contraintes seules, ni des injonctions moralisatrices qui permettront d'engager notre territoire. On le voit par exemple avec notre nouvelle feuille de route de l'économie sociale et solidaire : la relocalisation des activités et le développement de nouvelles filières productives, dans des conditions plus justes socialement, font partie des leviers pour concrétiser nos objectifs en matière de résilience territoriale.

**MRZ** • De la même manière **qu'on ne sait pas ce que c'est que de vivre dans un monde plus chaud, on ne sait pas non plus ce que c'est de vivre dans une société décarbonée.** Il faut développer simultanément ces deux imaginaires. Et vous avez, avec les 120 nationalités que compte la Seine-Saint-Denis, plein de savoir-faire pour nourrir ces réflexions !

**“ À chaque fois qu'on a résisté à un endroit un petit peu mieux qu'ailleurs, c'est quand il y avait des liens de solidarité et de proximité. ”**

**ST** • La question des vulnérabilités est centrale en Seine-Saint-Denis. C'est une des leçons qu'on a tiré du Covid : à chaque fois qu'on a résisté à un endroit un petit peu mieux qu'ailleurs, c'est quand il y avait des liens de solidarité et de proximité. Et donc, entre les crises à la fois sanitaires, climatiques et par ailleurs le vieillissement de la population, on a initié avec l'Etat des dispositifs comme les quartiers inclusifs. Par exemple, l'année dernière, à Sevran, on a inauguré un immeuble totalement réhabilité par un bailleur social, où les logements ont été adaptés au vieillissement. Les compagnons bâtisseurs se sont installés : ils organisent un espace d'aide à la rénovation, prêtent du matériel pour entretenir son logement, etc. La ville a porté une épicerie solidaire. On y a implanté au rez-de-chaussée un des 25 tiers-lieux autonomie, géré par des partenaires associatifs, qu'on développe à l'échelle de la Seine-Saint-Denis. Dans ces tiers-lieux autonomie, il y aura du service de proximité pour les personnes vieillissantes, pour les personnes en situation de handicap qui ont besoin de cette réponse immédiate et de proximité. Autre exemple, notre Académie populaire de la santé où on forme une trentaine d'habitants pour être des ambassadeurs, des messagers de l'accès aux soins, des dispositifs de prévention, de santé. On porte ces nouveaux dispositifs depuis quelques années et on souhaite les développer avec notre nouvelle feuille de route.

**MRZ** • C'est très intéressant que vous parliez du Covid. Car je pense que c'est une des manières de bien faire prendre conscience de ce qui est en train de se passer avec le changement climatique. **Le Covid il a été partout le même, mais l'exposition et la vulnérabilité ont été différentes selon les territoires et les catégories socio-professionnelles.** 500 000 personnes sont parties de Paris pour aller dans des résidences secondaires mais les Séquano-Dyonisiens, ils n'ont pas de résidences secondaires. On voit le problème des familles mono-

parentales, qui ont eu énormément de mal à s'occuper des enfants, ou du mal logement qui a eu des conséquences terribles sur les violences intra-familiales. On voit le problème de la prise en charge des personnes âgées, qui dépend souvent des solidarités familiales et des aidants, à cause du coût des EHPAD. On voit le problème des gens qui travaillent en extérieur ou des travailleurs essentiels, pourtant précaires et mal payés. **Et donc on voit que le Covid peut servir de clé de lecture pour la crise climatique qui pose les mêmes questions en termes de gestion de crise, d'impact de la pauvreté et de l'isolement, d'accès aux services publics, d'injustices.**

**ST** • Vous savez, on nous a expliqué que si le taux de mortalité a augmenté de 130% entre mars 2019 et mars-avril 2020 en Seine-Saint-Denis, c'est parce qu'on faisait n'importe quoi, qu'on ne respectait rien. Alors que cette surmortalité, elle était liée à la suroccupation des logements, elle était liée au fait que les travailleurs essentiels vivaient en Seine-Saint-Denis et étaient dans les transports le matin et le soir, surexposés au virus, elle était liée à la difficulté d'accéder aux soins.

**“ La surmortalité, elle est liée à la suroccupation des logements, elle est liée au fait que les travailleurs essentiels vivent en Seine-Saint-Denis, elle est liée à la difficulté d'accéder aux soins ”**

**MRZ** • Oui, on a eu ce discours qui est monté sur les banlieues avec cette idée qu'on avait des «sauvageons» qui ne respectaient rien et qui étaient responsables de la contamination. Ce qui est sûr, c'est que dans les quartiers les plus pauvres, on a un développement massif de l'informel, faute de puissance publique à tous les niveaux. Le désinvestissement de l'Etat amène à la «résilience», et justifie à nouveau de ne pas investir !

**ST** • Ce n'est bien sûr pas la voie que nous avons décidé de suivre. **Nous recherchons une transition juste** et nous pensons que le capital social de notre

territoire, qu'a documenté l'atelier parisien d'urbanisme (APUR) fait partie de sa force, des ressources qu'on souhaite développer dans le cadre de notre stratégie. Ce que vous dites me rappelle les très nombreux jeunes qui s'étaient organisés massivement pour faire de l'aide alimentaire pendant le Covid. Je ne sais pas si vous vous souvenez de cette Une de presse, qui nous a choqués et qui titrait « solidarité en bande organisée ». Bien évidemment pour aucun autre territoire ils n'auraient titré de cette manière-là.

**MRZ** • Vous avez ces solidarités, vous avez une économie informelle autour du soin, de la réparation et du réemploi; vous avez ces liens sociaux, des habitants qui se débrouillent pour prendre soin de leurs proches et leurs voisins; vous avez du foncier, avec vos friches : votre stratégie de résilience, il faudrait qu'elle démontre que ce qui peut être aujourd'hui vu comme une contrainte devient une ressource. Et qu'en fait, votre territoire, il est riche de ce qui sera ressource dans un monde plus chaud et décarboné. Ce qui est informel peut devenir formel.

**ST** • J'entends ce que vous dites. Par exemple, sur l'insertion : on a mobilisé des moyens considérables depuis deux ans, grâce à un accord que j'ai signé avec le gouvernement Castex sur le financement du RSA. On a doublé nos crédits liés à l'insertion des allocataires. Et parmi les dispositifs qu'on développe, on subventionne à hauteur de 2 millions d'euros des projets d'insertion dédiés à la transition écologique. Et en ce moment, on accompagne les professionnels des agences locales d'insertion qu'on a créés ces deux dernières années, en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité, pour qu'ils intègrent la question écologique à leurs activités, en partant des préoccupations et des savoirs des personnes qu'ils et elles accompagnent, et des ressources du territoire. D'ailleurs, **l'enjeu est aussi de penser l'évolution des métiers du travail social, pour les aider à jouer pleinement leur rôle d'inclusion et de lutte contre les inégalités, y compris environnementales, à l'heure du nouveau régime climatique.** Mais aussi pour qu'ils puissent mieux prendre en compte les préoccupations et des ressources de transition écologique des personnes concernées, pour qu'ils reconnaissent leurs savoirs et leurs pratiques.

**MRZ** • Ce sentiment cumulé d'injustice, d'impuissance et de mépris est très lié à la condition

sociale. Aujourd'hui, plus vous êtes riches, plus vous polluez, moins vous êtes exposés et vulnérables aux problèmes climatiques. Et en plus, toutes les mesures qui sont incitatives vous bénéficient alors que la contrainte financière, elle, est quasiment indolore. La transition n'a pas besoin de se faire par l'entrée du climat, encore moins par l'atténuation, parce que ça devient un débat technique coupé des réalités du quotidien. **Il faut rentrer par le logement, par l'alimentation, par la santé : « Vous crevez de froid l'hiver, vous crevez de chaud l'été ? Vous ne mangez pas tous les jours ? Nous, ce qu'on vous propose, c'est un projet de société construit avec vous et pour améliorer votre quotidien : manger mieux, habiter mieux, vivre mieux. » Vos projets, ils doivent coller au vécu et aux besoins immédiats des gens. L'ambition première, ça n'est pas de sauver la planète, c'est d'améliorer et de sauver des vies. Le débat entre fin du monde et fin du mois est mal posé parce que les deux vont ensemble. En améliorant la fin du mois, on évite la fin du monde.**

**ST** • D'accord, mais, quand j'élabore cette stratégie, c'est pour la seule institution départementale, pour mes 130 collèges, mes 200 implantations territoriales, mes politiques publiques pour les personnes âgées, pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance... C'est important, mais je suis lucide : c'est une goutte d'eau dans l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique.

**“ Ce qu'on vous propose, c'est un projet de société construit avec vous : manger mieux, habiter mieux, vivre mieux. L'ambition première, ça n'est pas de sauver la planète, c'est d'améliorer et de sauver des vies ”**

**MRZ** • Il y a plein de choses qui se passent au niveau des territoires. L'idée, c'est de créer les conditions dans lesquelles les actions individuelles peuvent se mettre en place. Je crois que c'est à votre échelle qu'on peut sortir du discours de l'incapacité, de l'impuissance, qu'on peut dire aux gens qu'on va leur redonner les capacités de choisir et de faire

(et pas juste le pouvoir d'acheter). **Ce n'est pas la Seine-Saint-Denis qui va faire la neutralité carbone mondiale. Mais c'est la Seine-Saint-Denis qui va faire en sorte que les objectifs du développement durable soient atteints sur son territoire, et qui, pour les atteindre, va réduire les émissions et adapter son bâti, ses infrastructures, son organisation.**

**ST** • Reste la question cruciale du financement. On parle d'un mur d'investissements climatiques et l'Etat réduit le fonds vert de plusieurs milliards. Moi, je suis prêt à faire de la dette supplémentaire. Je suis prêt à accélérer la rénovation de mes équipements publics, je suis prêt à soutenir les bailleurs sociaux pour transformer les logements. J'assume ce débat politique sur la dette. Mais compte tenu de mon ratio d'endettement aujourd'hui, si j'augmente ma dette, toutes les instances de contrôle vont m'expliquer que je ne respecte pas les règles de bonne gestion et tous les systèmes d'alerte vont passer au rouge, alors que je suis juste en train de réduire notre dette écologique pour protéger la population !

**“ Ce qui était essentiel pendant le Covid, ça n'était pas tant les périodes de soldes que le café avec les amis, la lecture, les balades dans les parcs ou dans les musées, les visites aux parents ”**

**MRZ** • Ce dont on parle en fait, c'est d'un projet de société... Rappelez-vous, la reconstruction après la seconde guerre mondiale... on a su mobiliser les énergies pour répondre aux enjeux de nourrir la France, de rebâtir ses infrastructures, de sortir les gens de l'habitat insalubre ou des bidonvilles... les politiques avaient compris qu'ils étaient au pied du mur alors ils ont créé des organisations dédiées, une planification, mobilisé des fonds et se sont émancipés de règles budgétaires obsolètes...

**ST** • Très bon exemple... et d'ailleurs, regardez le métro du Grand Paris Express : 35 milliards d'euros. 200 kilomètres de métro autour de Paris. 68 gares, dont 22 en Seine-Saint-Denis. Quand on regarde les surfaces aménageables autour de chacune des gares, c'est une fois et demie à deux fois ce qu'a

fait le baron Haussmann, dans Paris. Or, la Société du Grand Paris construit ses gares, creuse ses tunnels, pose ses rails... **mais il n'y a pas de pilote de l'aménagement global de ces quartiers de gare !** Je suis seul à me battre contre certains maires qui veulent absolument des parkings de 300 places plutôt que des espaces végétalisés ou des pistes cyclables autour de leurs gares ! Mais nous, on assume la réduction de la place de l'automobile.

**MRZ** • C'est une question de rapport de force, une recherche de compromis. Mais je trouve qu'il y a ce triptyque qui n'apparaît pas complètement dans votre stratégie : éviter, améliorer, changer. Se passer d'une consommation quand on le peut (prendre sa voiture pour acheter son pain), améliorer (avoir des voitures moins polluantes), changer (prendre les transports en commun). Il faut donc définir avec la population ce qui est essentiel et ce à quoi on peut renoncer sans problème. Par exemple, pendant le Covid, ce qui était essentiel, ça n'était pas tant les périodes de soldes que le café avec les amis, la lecture, les balades dans les parcs ou dans les musées, les visites aux parents. Tout ça est très politique, au sens le plus noble, finalement, et pour aller au bout de votre projet de territoire, il faudrait une expression encore plus affirmée de vos valeurs, de vos marqueurs, de vos convictions et de ce qui nous rassemble en tant qu'humains et citoyens.

**“ Éviter les émissions quand vous le pouvez, améliorer et changer quand vous n'avez pas le choix ”**

**ST** • Oui, c'est très politique. On parle d'un projet de société, d'une trajectoire de réduction de nos émissions et d'adaptation de notre territoire mise au service des solidarités et de la réponse aux besoins essentiels de tous les habitants. On parle de choix, en termes d'allocations des ressources, qu'elles soient économiques, énergétique ou naturelles. On parle de valeurs, effectivement, et je peux vous garantir qu'on continuera de les affirmer.



Entretien complet sur notre site  
[ssd.fr/entretien-croise](https://ssd.fr/entretien-croise)

# FEUILLE DE ROUTE 2025 – 2030

## Nos 25 objectifs

Pour agir pour la justice climatique, construire notre capacité à faire face aux crises et renforcer la résilience de la Seine-Saint-Denis :

01. 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Département, dont -30 % dans la restauration collective, -25 % pour les trajets domicile-travail ou professionnels des agents, -45% liés aux consommations de fluides et -20% liés aux équipements numériques (terminaux et serveurs)
02. 100% des voies départementales adaptées à la pratique du vélo à l'horizon 2030 et 100% des sites départementaux équipés en stationnements vélo (collèges, parcs, circonscriptions de service social, crèches...)
03. 100% d'alimentation saine et durable dans la restauration collective du Département à horizon 2030 (restaurants administratifs, collèges, crèches, ASE...)
04. 35 hectares supplémentaires d'espaces verts d'ici 2030
05. Végétaliser et ouvrir au public les bassins des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron
06. 100% de cours Oasis dans les collèges départementaux, dont 50% ouvertes au public, et 50% des jardins de crèches réaménagés
07. 50% des parvis de collèges et de gares du Grand Paris Express végétalisés et désimperméabilisés à horizon 2030
08. Zéro artificialisation nette d'ici 2030 dans les projets d'aménagement et d'équipements départementaux
09. Maintenir une protection décennale du territoire face aux inondations en dimensionnant les futurs ouvrages et en adaptant l'existant au changement climatique
10. 10.000m<sup>2</sup> de toitures et ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective d'ici 2030 et 100% des bâtiments départementaux proches de réseaux de chaleur urbains raccordés

11. Intégrer des clauses d'économie circulaire dans 100 % des opérations d'aménagement, de construction et de réhabilitation du Département à horizon 2030

---

12. 20.000 ménages accompagnés chaque année pour diminuer leur exposition à la précarité énergétique, par la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau et la rénovation de leur logement

---

13. Définir un plan d'action pour réduire l'exposition des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens et autres polluants, au travers d'un programme exploratoire auprès de crèches pilotes

---

14. 15 hectares supplémentaires de terrains départementaux mis à disposition d'agriculteurs urbains

---

15. 50M€ consacrés à la rénovation énergétique et à la diminution de la vulnérabilité climatique des bâtiments départementaux chaque année

---

16. Labelliser 20 lieux refuges sur le territoire d'ici 2030, partant des lieux de solidarité du quotidien et des équipements départementaux dont l'ouverture au public est possible en temps de crise

---

17. Intégrer les questions de justice environnementale à la programmation et au fonctionnement de l'ensemble des futures maisons des solidarités départementales

---

18. Animer une démarche partenariale auprès des communes pour favoriser la prise en compte des solidarités de proximité et des collectifs informels comme vecteurs de résilience territoriale en période de crise, notamment dans les Plans Communaux de Sauvegarde

---

19. Déployer une offre de formation des jeunes de 16-25 ans aux enjeux de transition écologique et de justice climatique, pour favoriser leur engagement citoyen et leur insertion dans les métiers de la transition écologique, en complément des actions menées pour la petite enfance et les collégiens.

---

20. Définir un plan d'accueil et d'inclusion des personnes migrantes en Seine-Saint-Denis sur la base des résultats du programme européen WELDI (Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration)

21. Pondérer à 20 % minimum les clauses environnementales et sociales de l'ensemble des marchés départementaux, notamment pour les marchés de travaux liés à l'énergie et aux déplacements

---

22. Intégrer systématiquement des clauses d'éco conditionnalités dans les coopérations associatives du Département, représentant 2,5 % de son budget

---

23. 500 agent-es ayant intégré le dispositif d'Agents volontaires à horizon 2030

---

24. 5 000 agent.es formés aux enjeux de la transition écologique et de la résilience territoriale, et 1.000 agent-es formé-es aux gestes qui sauvent à horizon 2030

---

25. Définir la cartographie des fonctions vitales du Département et un Plan de Continuité d'Activité par service départemental à horizon 2030



### Belaïde Bedreddine

Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis,  
chargé de l'écologie urbaine

« Nous habitons une planète où le dérèglement climatique va s'accéléralant, ses conséquences se faisant chaque année plus tangibles, plus violentes en France et dans le monde. Parallèlement, des forces autoritaires et réactionnaires cultivent pour seules solutions l'individualisme et le repli sur soi. À l'aune de ce danger, nous mesurons, notre responsabilité politique particulière : tracer au milieu de ces périls un chemin collectif vivable, désirable, profondément humaniste et prenant soin du territoire et de ses habitantes et habitants. C'est à ce chantier que nous nous attelons résolument au travers de cette feuille de route pour la justice climatique, la transition écologique et la résilience. Construisons cette alternative ensemble ! »

# Agir pour la justice climatique, construire notre capacité à faire face aux crises et renforcer la résilience de la Seine-Saint-Denis : concrètement ?

## Concrétiser et suivre la mise en œuvre de notre Feuille de route

La feuille de route transition écologique et résilience du Département est le fruit de deux années de travail, rythmées par le déploiement d'expérimentations, la mise en œuvre de grands projets et des temps de concertation. La conduite d'études partenariales ou internes, sur le lien social avec l'APUR, sur la vulnérabilité du bâti départemental à la chaleur avec le CEREMA, sur la santé environnementale avec l'INET ou sur la précarité énergétique par exemples, nous ont aidé à prioriser nos enjeux et ont révélé de nouvelles priorités pour nos politiques publiques de transition écologique. Nous retenons de tout ce travail des principes et des orientations, plutôt qu'un plan d'actions figé pour les cinq années à venir.

**Planifier, systématiser, inventer :** inspirée par ces trois principes, la feuille de route transition écologique et résilience 2025 – 2030 s'inscrit dans la continuité des engagements pour l'égalité environnementale face à l'urgence climatique votés en 2019. Elle s'inspire de ses résultats pour en renforcer la portée et en généraliser l'approche. Ces trois principes sont déclinés en actions pour chacune des quatre orientations de la feuille de route. Des indicateurs de suivi sont aussi définis : ils seront présentés chaque année dans le Rapport Développement Durable de la collectivité.

## ORIENTATION

### CONSOLIDER LES LIENS SOCIAUX, RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS

#### Protéger les plus fragiles face aux crises

La neutralité carbone est devenue une condition nécessaire, mais plus suffisante pour permettre la transition écologique juste. L'enjeu est bien plus large : il s'agit d'organiser et d'aménager différemment le territoire, d'accompagner l'évolution du travail social et de soutenir les acteurs associatifs pour favoriser **l'entraide de proximité et augmenter la capacité de notre population à faire face aux crises**. L'objectif du Département est de consolider le capital social de nos habitant.es et la capacité d'agir des associations pour promouvoir un **développement social** dans les quartiers. Il s'agit aussi de **favoriser l'insertion professionnelle dans les métiers de la transition écologique** en relocalisant les activités et en développant de nouvelles filières productives, dans des conditions justes socialement. Il faut enfin répondre aux préoccupations quotidiennes des habitant.es en proposant des **alternatives** économiques et écologiques qui répondent à leurs besoins.

Aussi, nous intégrons ces enjeux dans l'ensemble de nos politiques publiques, tels que le schéma dépar-

tement de l'autonomie et de l'inclusion, le schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance, la feuille de route de l'économie sociale et solidaire ou le projet « services sociaux départementaux 2030 ». **Surtout, nous fixons l'ambition de répondre aux besoins fondamentaux de la population par la transition écologique et pour la résilience : manger, se loger, se déplacer, se rafraîchir et prendre l'air, se soigner, travailler, communiquer et accéder aux services essentiels.**

Ces ambitions se traduisent aussi par le déploiement d'actions pour informer et sensibiliser les habitant.es à la **culture du risque** en systématisant les formations aux gestes qui sauvent, pour encourager, faciliter et soutenir les **solidarités locales, en développant et diffusant les connaissances sur les enjeux de justice environnementale**, en reconnaissant et en développant les savoir-faire indispensables en temps de crises, en consolidant les compétences qui permettent leur émergence et en soutenant les réseaux bénévoles.

## FOCUS PROJET

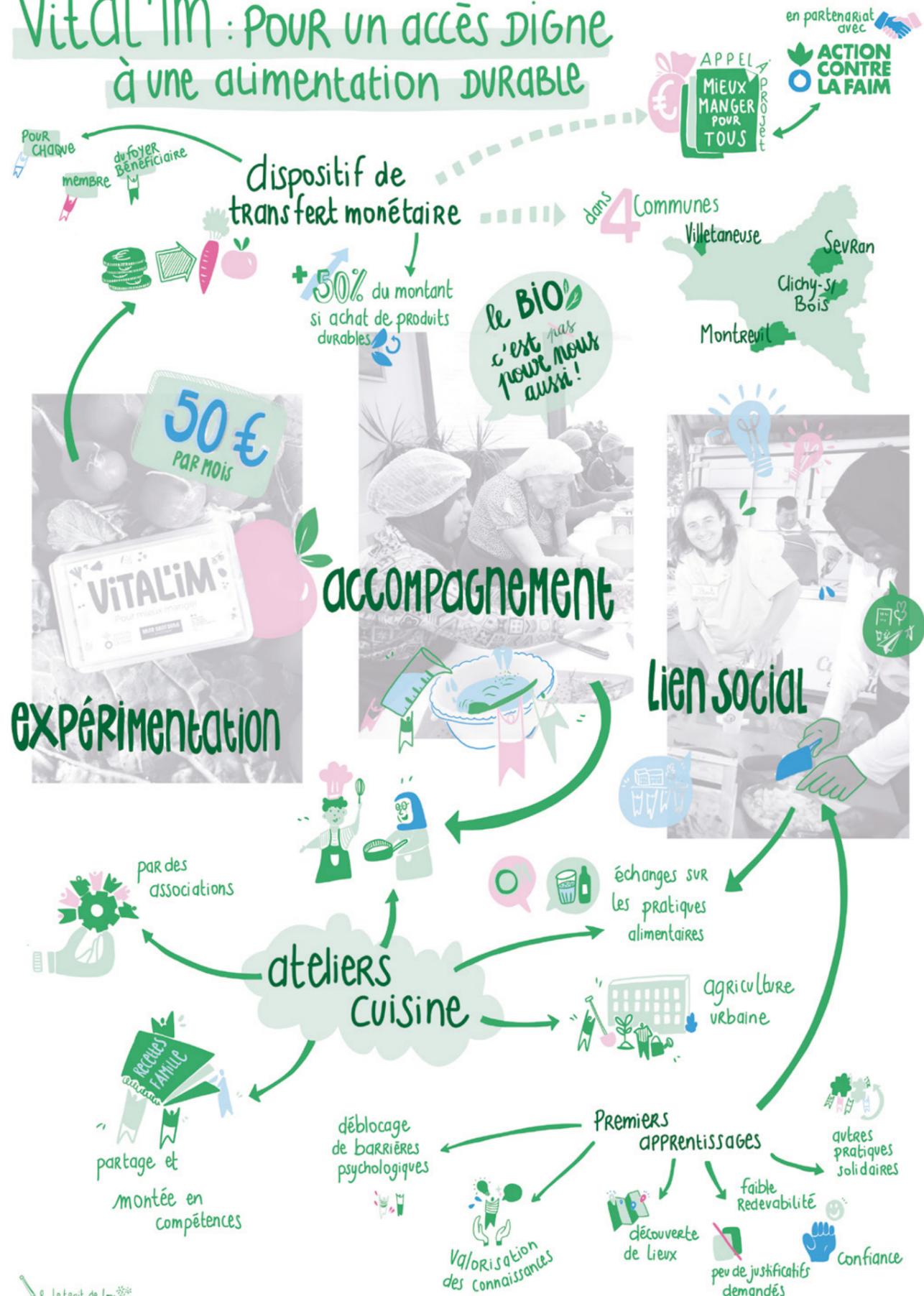
### Faciliter un accès digne à une alimentation saine

En 2024, dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial, le Département a lancé l'expérimentation de **carte alimentaire durable Vital'im**, en partenariat avec Action contre la Faim et l'Etat. Conçue autour d'un transfert monétaire respectueux du libre choix d'achat de denrées alimentaires d'un montant de 50€ par personne et par mois, elle permet une bonification pouvant aller jusqu'à 50% lors d'achats dits durables. Un suivi en santé/nutrition dispensé par des acteur-trice-s du territoire sélectionné-e-s dans le cadre d'appels à projets permet d'accompagner les bénéficiaires dans l'accès aux dispositifs de solidarité alimentaire de proximité et dans l'évolution des pratiques alimentaires. Les premières évaluations qualitatives du dispositif indiquent que Vital'im contribue à restaurer un lien de confiance entre les bénéficiaires et les institutions, renforçant la participation des usager.es aux actions de sensibilisation nutritionnelle proposées. Elles montrent aussi

l'évolution du panier moyen, qui intègre une part croissante de produits sains dans le cadre de la bonification. L'évaluation de l'expérimentation Vital'im permettra au Département d'envisager la pérennisation de ce type d'initiatives hybrides entre accompagnement social et implication des habitant.es dans des démarches de transition écologique juste, visant à lutter contre la précarité.



# Vital'im : Pour un accès digne à une alimentation durable



## FOCUS PROJET

### Créer un réseau de lieux refuges

Le Département a labellisé et soutenu quinze «Tiers-lieux autonomie» depuis 2020. Ils proposent une offre d'activité pour enrayer l'isolement ressenti par les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et pour soutenir les aidant-e-s et les professionnel-le-s. Fort de cette expérience nous voulons accroître le développement de tiers-lieux solidaires en Seine-Saint-Denis, pour permettre un maillage de lieux ressources, stimulateurs de liens sociaux et refuges en cas de crise. Le Département a ainsi acquis en 2025 un site de 5ha à Bondy : **futur Pôle d'Innovation Sociale et Environnementale**, nous y développerons des activités autour de l'alimentation durable, de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire. Plusieurs structures associatives

ou issues de l'économie sociale et solidaire y travailleront avec des services sociaux départementaux. Et entre Montreuil et Bagnolet, **la maison du parc Jean-Moulin Les Guilands** est partiellement mise à disposition pour devenir un tiers-lieu. Ces initiatives répondent aux recommandations des deux études menées par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, sur les liens entre solidarités de proximité et résilience territoriale. Elles préfigurent le développement de «lieux refuges» sur le territoire. Un groupe de travail sera lancé en 2025, pour renforcer le soutien du Département à l'émergence de ces lieux mais également pour ouvrir progressivement ses propres équipements en cas de vagues de chaleur, notamment les cours Oasis dans les collèges, hors temps scolaire.

## FOCUS PROJET

### Accompagner l'évolution des métiers du travail social

Les crises et bouleversements induits par le changement climatique sur notre territoire appellent également à transformer les pratiques professionnelles de nos agent.es publics et de nos partenaires sociaux pour répondre aux nouveaux besoins d'accompagnement de la population. Le Département lance ainsi des chantiers liés à la formation des travailleurs sociaux aux enjeux environnementaux, pour mieux appréhender leurs impacts sur les publics accompagnés et faciliter l'émergence de modes d'intervention plus collectifs.

savoirs de transition, qu'il faut apprendre à collecter auprès des personnes vivant dans les quartiers populaires, le plus souvent invisibilisées sur ce sujet; les professionnel.les de l'intervention sociale ont un rôle essentiel à jouer pour identifier les nouvelles vulnérabilités liées au changement climatique et pour valoriser leurs ressources et celles du territoire. Un dispositif d'engagement et de formation est ainsi coconstruit avec les personnes concernées (allocataires du RSA et les professionnels qui les accompagnent) : il sera répliquable et réutilisable par l'ensemble des ALI. Ce dispositif a permis l'émergence d'une chaire dédiée au travail social et à la transition écologique, dont le Département sera partie prenante.

Nous soutenons à ce titre l'expérimentation DEFI-TR du Campus de la Transition, sous l'égide de la Fédération des Acteurs de la Solidarité avec l'association Voisin Malin, au sein de deux Agences Locales d'Insertion (ALI), à Clichy-sous-Bois et à Drancy. Ce projet s'appuie sur deux hypothèses : il existe des

## ORIENTATION

# PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Limiter les conséquences des aléas climatiques, adapter le territoire, réduire l'exposition aux risques

Il est désormais indispensable d'aborder conjointement les ambitions d'atténuation, de santé environnementale et d'adaptation au changement climatique. Ces enjeux sont d'autant plus prégnants en Seine-Saint-Denis que le territoire compte 40% de ses habitant.es dans des quartiers Politique de la Ville, qui cumulent un certain nombre de vulnérabilités (faible accès aux services essentiels, déficit d'espaces de fraîcheur, suroccupation de logements, précarité alimentaire et énergétique...).

Nous agissons, d'abord, pour réduire les nuisances et les pollutions pour ne pas aggraver les problèmes que l'on tente de résoudre et pour protéger durablement les plus fragiles, qui y sont surexposés. Nous actualisons pour cela nos plans d'actions sectoriels, concernant les transports, les bâtiments, les achats publics, le numérique, la végétalisation.

Dans le même temps, nous agissons pour réduire l'exposition des habitant.es aux risques climatiques, chaleur et inondation en premier lieu pour la

Seine-Saint-Denis. Il s'agit à la fois de **renforcer notre autonomie en eau et en énergie, de rafraîchir nos espaces publics, de prévenir les ruptures d'approvisionnement, alimentaire en particulier, d'adapter nos bâtiments et les logements à la chaleur pour absorber les chocs sans que les plus vulnérables en soient les premières victimes, de protéger nos infrastructures et nos réseaux.**

L'enjeu bâtiminaire traverse ainsi l'ensemble de la feuille de route : il embarque à la fois des questions de réduction de l'impact écologique des chantiers du Département et de recours à l'économie circulaire, de rafraîchissement et d'isolation pour s'adapter aux fortes chaleurs, des questions d'ouverture de ces équipements à la population en cas de crise et de création de lieux refuges et d'espaces d'entraide locale sur le territoire.

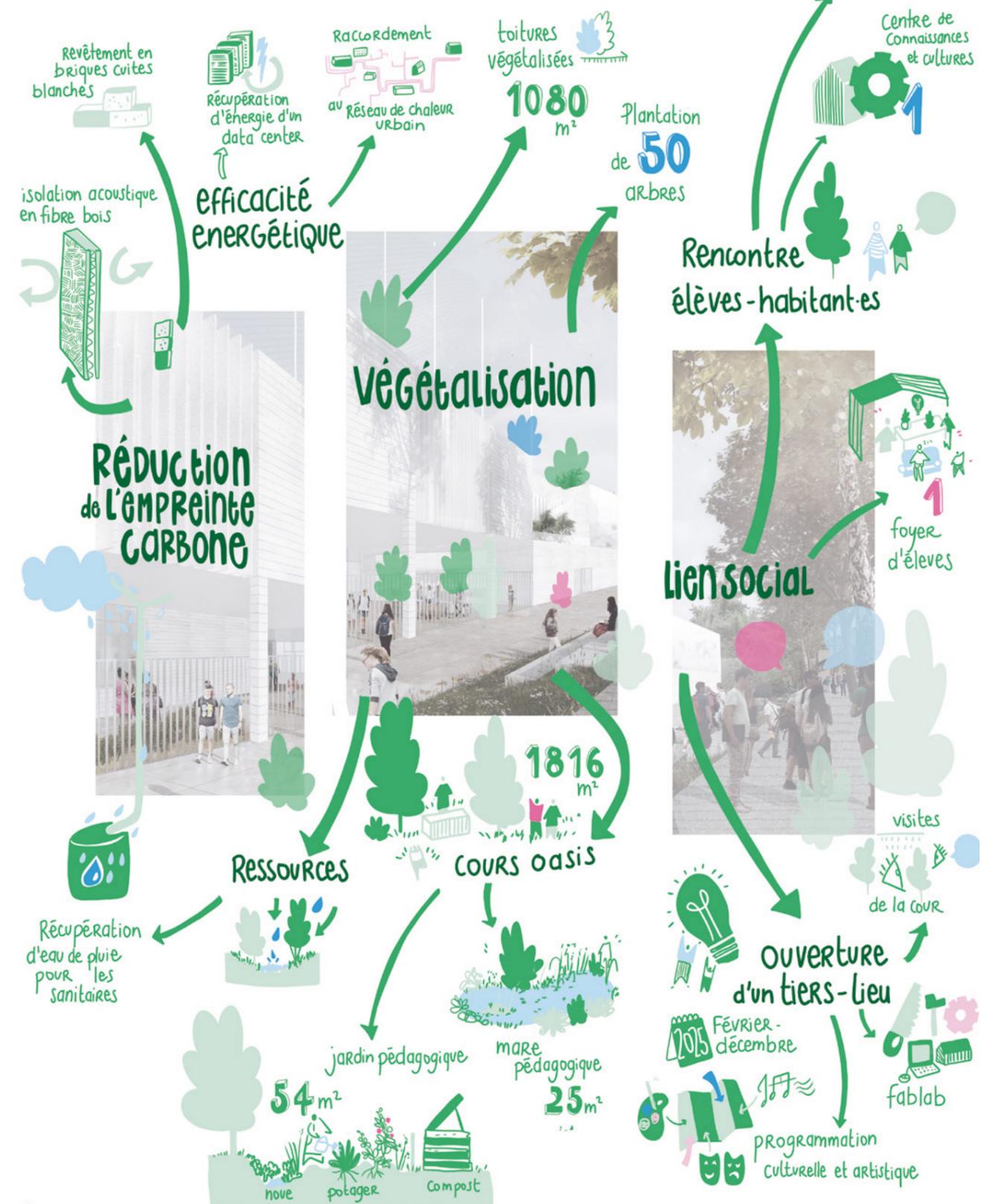
## FOCUS PROJET

### Prévenir les inondations, rafraîchir le territoire

Le Département est engagé dans de nombreux projets de création et d'aménagement d'espaces végétalisés et d'espaces rafraîchis. Le développement de cours Oasis dans l'ensemble des collèges départementaux, avec 24 cours créés depuis 2020, et 7 nouvelles cours livrées à la rentrée 2025, en est un exemple. Un projet pilote de créations de jardins de crèches est engagé dans 4 établissements d'accueil de la petite enfance depuis 2024 : il pourra être étendu en fonction des résultats de ces expérimentations. D'autres projets d'aménagement d'envergure, tel que la création du 9e parc départemental à Dugny (Aire des Vents), le développement et la végétalisation de la Canopée accélèrent l'adaptation du territoire à la chaleur. Ces enjeux de rafraîchissement rejoignent ceux de la lutte contre les inondations à travers le futur plan

dédié à la végétalisation des bassins de rétention des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron. Ces projets permettront d'offrir à la population de nouveaux espaces végétalisés dans des villes qui en sont parfois sous-dotées et d'augmenter les capacités de rétention des eaux pluviales. Le schéma d'assainissement départemental a été renouvelé en 2024, pour poursuivre et enrichir les actions en faveur de l'évitement des rejets dans les milieux naturels, pour lutter contre la non-conformité des raccordements et favoriser la gestion différenciée des bassins de rétention en fonction des pluies : dépollution pour les pluies courantes et lutte contre les inondations pour les fortes pluies.

## Le 4<sup>e</sup> Collège de la Courneuve : entre ambitions environnementales et ouverture sur le quartier





### Renforcer l'autonomie énergétique du Département et améliorer le confort thermique des ménages

Nos actions visent à concilier les enjeux de diversification énergétique, d'anticipation du risque de rupture d'approvisionnement en énergie et d'amélioration du confort thermique des logements sur le territoire. Plusieurs projets de diversification énergétique sont en cours, avec 40 collèges raccordés à des réseaux de chaleur urbains, l'installation d'ombrières photovoltaïques prévue sur quatre plateaux sportifs dans des collèges et au parc des sports de Marville, ainsi qu'avec le développement de panneaux solaires en toitures. Dans le même temps, le Département avance sur la création et l'organisation de boucles d'autoconsommation

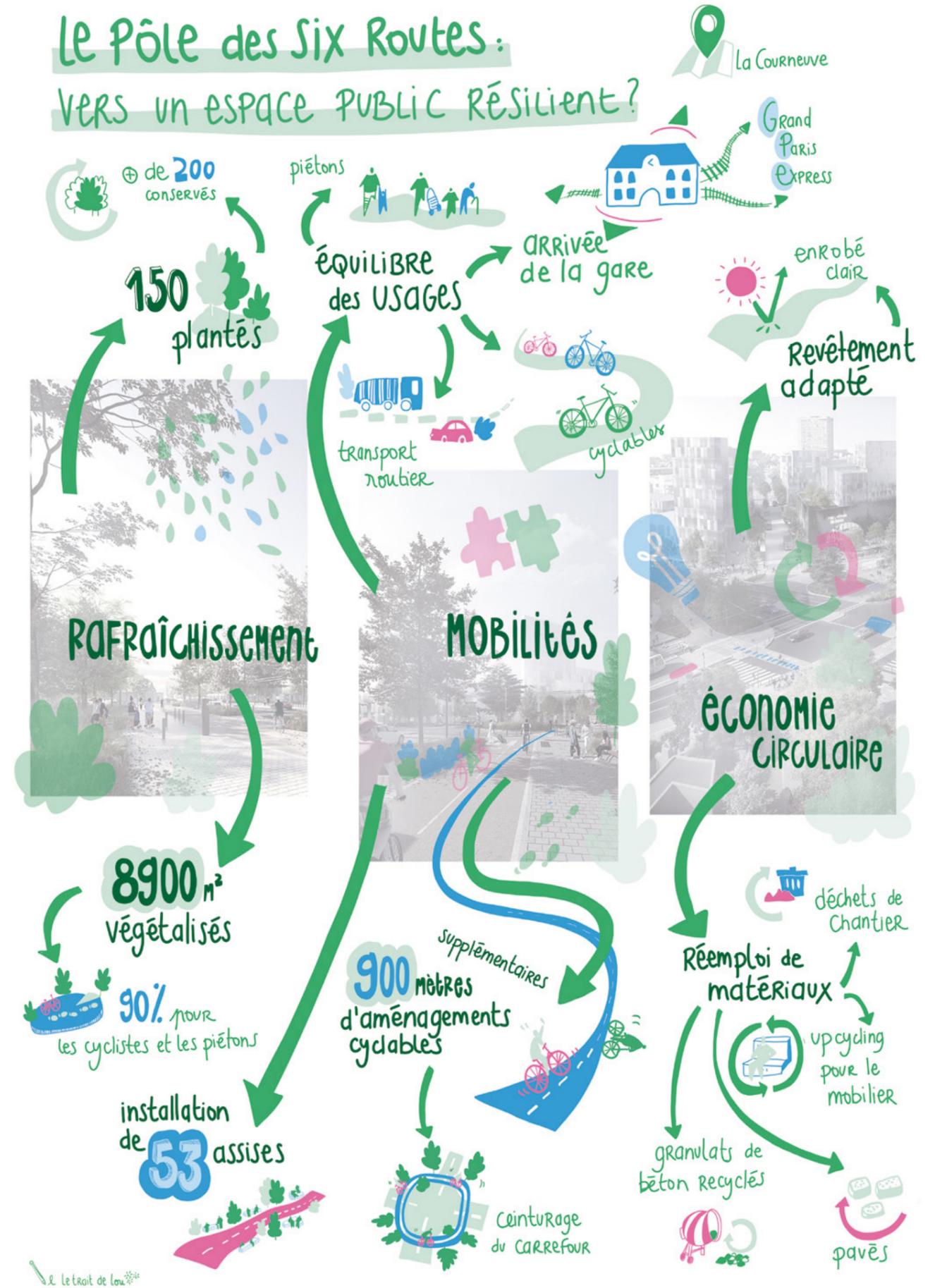
collective, en intégrant, par exemple, le projet Green Kommon, porté par les coopératives la Main Foncière Culturelle et Plaine Energie Citoyenne. Ces boucles pourront, à terme, permettre de maintenir le rafraîchissement d'une crèche dans une situation de forte chaleur, la transformant ainsi en lieu refuge. Ces projets s'accompagnent d'un engagement fort du Département pour lutter contre la précarité énergétique dans les logements, avec son dispositif ECOGIE qui accompagne les ménages et mobilise, dès que c'est nécessaire, un fonds d'aide aux petits travaux opéré par des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire.

### Transformer l'espace public pour faire face aux aléas climatiques

En 2022, le Département a adopté une stratégie dédiée à l'espace public en Seine-Saint-Denis, pour favoriser l'émergence d'un cadre de vie embellit, résilient et inclusif. Cette stratégie place l'habitant.e et l'environnement au cœur des politiques publiques d'aménagements de la collectivité. Elle s'inscrit en cohérence avec d'autres grands plans stratégiques, tels que le Plan Vélo ou le Plan Canopée. Et elle est désormais prise en compte dans les grands projets de transports tels que le Grand Paris Express ou le prolongement du tramway T1. La stratégie départementale de l'espace public vise aussi à transformer les espaces vacants, par des projets d'urbanisme transitoires et réversibles, de renaturation ou d'agriculture urbaine dès que c'est faisable.

Pour accélérer sa mise en œuvre, le Département a été désigné lauréat du programme national du CEREMA « S'adapter à +4°C », avec un projet d'aménagement des parvis et abords de collèges. Les priorités et les programmes de réaménagement des abords des 130 collèges départementaux sont définis avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, communauté éducative, collégien.es, habitants, associations, bailleurs sociaux, ...) pour expérimenter rapidement de premiers aménagements conciliant les enjeux de rafraîchissement, d'apaisement et de confort de ces espaces.

## Le Pôle des Six Routes : VERS UN ESPACE PUBLIC RÉSILIENT ?



ORIENTATION

**RENFORCER L'EXEMPLARITÉ ET LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES FACE AUX CRISES**

Transformer les pratiques professionnelles, coordonner la réponse aux crises, développer les coopérations territoriales

La mise en œuvre de la feuille de route doit être facilitée par le **renforcement des capacités institutionnelles** (développement de moyens de veille active, d'astreinte, de coordination décisionnelle et de soutien à la population dans des situations de crises), par l'activation de **nouveaux outils de pilotage de l'action publique** (budget climat, schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable, diagnostic territorial de vulnérabilités et de robustesses...) et par la mise en œuvre de mesures exemplaires et démonstratives de nos objectifs.

Les coopérations entre collectivités et l'articulation des dispositifs publics sont fondamentales dans ces contextes : nous accompagnerons la consolidation des plans communaux ou intercommunaux de sauvegarde et souhaitons assumer un rôle de maillon entre les plans locaux et les dispositifs coordonnés par la Métropole du Grand Paris et par l'État. Nous contribuons aussi aux concertations portées par l'Etat sur la déclinaison en Seine-Saint-Denis des stratégies de planification écologique ou d'adaptation aux changements climatiques.

FOCUS PROJET

**Les mesures prises par le Département pour décarboner ses activités**

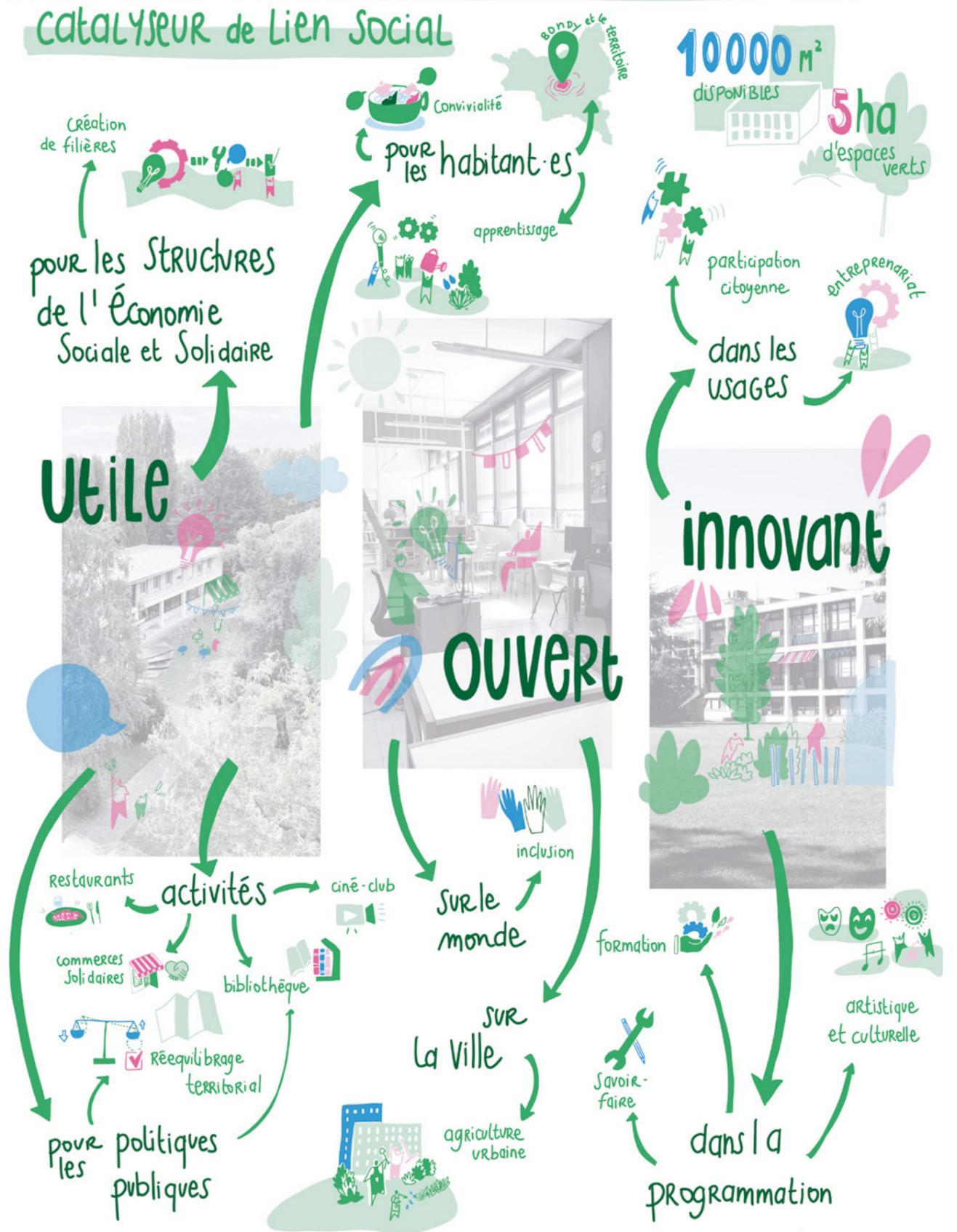
Fin 2023, le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) du Département a révélé que nos activités représentent 92.000 tonnes de CO2 émis chaque année, principalement dues aux immobilisations (bâtiments départementaux, matériels informatiques, mobilier, véhicules...), aux achats de biens et de services et aux consommations d'énergie pour l'éclairage et le chauffage de bureaux et de nos 200 équipements publics. **À périmètre équivalent, les émissions du Département ont diminué de 34 % par rapport à 2019**, grâce à tous les efforts pour rénover nos bâtiments, réduire et verdifier notre flotte automobile, faire évoluer nos approvisionnements alimentaires des cantines scolaires ou maîtriser nos consommations énergétiques.

au climat. Les résultats sont mis en ligne chaque année et publiés dans le rapport développement durable de la collectivité. Pour aller plus loin, la collectivité rejoint le groupe de travail de l'Institute for Climate Economics (ICE). Ce groupe doit nous permettre de définir une méthode de calcul des besoins financiers du Département pour atteindre les objectifs climatiques (atténuation et adaptation).



**Pour conforter cette trajectoire vertueuse**, le Département a renouvelé sa stratégie carbone, avec comme objectif la réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité à horizon 2030. De nombreuses stratégies sont engagées et pour y parvenir, comme le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, le plan de mobilité employeur ou la stratégie numérique responsable. Mais c'est aussi au travers de nos choix budgétaires que nous entendons réduire nos émissions et contribuer à l'adaptation : depuis 2021, un budget climat est mis en place pour identifier et réduire les 3% de nos dépenses jugées défavorables

Un Pôle d'innovation Sociale et Environnementale :  
Catalyseur de Lien Social





### Assurer la continuité d'activité du Département en cas de crise

Le Département s'est doté en 2024 d'une Mission Coordination de la Réponses aux Crises. Avec la direction des ressources humaines, cette mission doit notamment élaborer un plan de développement des compétences pour consolider les repères, les réflexes et les savoir-faire des agent.es dans des contextes de crises : un important travail de sensibilisation et d'acculturation aux risques est d'ores et déjà engagé, avec des mises en situation de crise organisées lors des ateliers « Les clés du management » de la collectivité, ou la programmation dès 2025 de sessions de formation dédiées à la « prise de décision en temps de crise ». L'identification des agent.es et compétences mobilisables en cas de crise sur le territoire est réfléchié dans le cadre de la modernisation du système d'information dédié aux ressources humaines de la collectivité.

Il s'agit aussi de cartographier les fonctions et services vitaux délivrés par le Département pour répondre aux besoins fondamentaux des habitants, afin de s'assurer de la capacité à maintenir ces services en fonctionnement lors des crises, qu'elles soient liées aux phénomènes climatiques (canicules, inondations, sécheresse) ou à d'autres problématiques (approvisionnement en énergie, eau, risques sanitaires, risques sociaux...). Ces travaux aboutiront à la mise en place de Plans de Continuité d'Activité des directions et à la mise en œuvre de plans transversaux comme le plan canicule.



Ce document synthétise l'ensemble des quatre axes et des actions présentées dans la feuille de route départementale, dont le document intégral est accessible ici : [ssd.fr/feuille-de-route](https://ssd.fr/feuille-de-route)





  
SUIVEZ-NOUS #SSD93  
[seinesaintdenis.fr](https://www.seinesaintdenis.fr)

## CONTACT PRESSE

Paul Boucaud  
[pbaucud@seinesaintdenis.fr](mailto:pbaucud@seinesaintdenis.fr)  
06 16 94 54 38

—

## CONTACT DÉLÉGATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE

[transition.ecologique@seinesaintdenis.fr](mailto:transition.ecologique@seinesaintdenis.fr)